

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|   |                             |   |                                     |
|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>Garderie Univers d'enfants Inc.                                | Numéro de permis<br>2021018 | Date d'inspection<br>Le 23 septembre 2022 |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Garderie univers d'enfants 3                                |                             | Numéro de téléphone<br>(506) 864-8377     |                                     |
| Adresse<br>329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2  |                             |   |                                     |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Jessica Belliveau-Doiron |                             | Titre du poste<br>Inspecteur/Inspectrice  |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives                                  | Règlement                   | Date limite pour être conforme            | Date d'attestation de la conformité |

|  |
|--|
| Commentaires généraux  |
| Durant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé les enfants lors du jeu extérieur et la période de collation.<br><br>Le ratio est respecté lors de la visite. |

original signé par  
Jessica Belliveau-Doiron

---

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 septembre 2022

---

Date

original signé par  
Annick Beaulieu

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 septembre 2022

---

Date